

Image not found or type unknown



Atteinte à la vie privée et menaces de mort.

Par **Girard marine**, le **05/05/2018** à **16:28**

Bonjour,

J'ai la fille de mon compagnon qui m'envoie des messages de mort, va sur mon compte FB et prend des photos sur mon compte. Est-ce que je peux porter plainte pour cela ? Je suis enceinte et elle veut venir me frapper.

Merci.

Par **Visiteur**, le **05/05/2018** à **18:28**

Bonjour,

Le lieu pour dénoncer un cyberharcèlement, c'est le commissariat.